

PV AGE transfert de siège social



**3D INGENIERIE SYSTEMES
ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE**

CAPITAL : 27 000 Euros

**SIEGE SOCIAL : 12 SQUARE PAUL ELUARD – LES FONTAINES DE SEXTIUS –
13090 AIX-EN-PROVENCE.**

R. C. S. AIX EN PROVENCE 797 998 481

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 octobre 2024

L'Associé Unique de la société « 3D INGENIERIE SYSTEMES », Entreprise Unipersonnelle à responsabilité Limitée, au capital de 27.500 euros, dont le siège social est au 12 Square Paul Éluard – Les Fontaines de Sextius, 13090 Aix-en-Provence, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés d'Aix en Provence sous le numéro 797 998 481,

L'Associé Unique :

- Monsieur Kacem BIBEH

Propriétaire de cinq cent cinquante parts sociales550

TOTAL

550 parts

Rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs à donner en vue des formalités.

L'Associé Unique dépose sur le bureau :

- Le rapport de la gérance sur les questions inscrites à l'ordre du jour.
- Le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée.



PV AGE transfert de siège social



1ere RESOLUTION :

L'Associée unique décide de transférer le siège social. Le nouveau siège social est fixé à l'adresse suivante : 20 Parc des Amandiers -13170 LES PENNES-MIRABEAU.
Le transfert se fera à compter du 4 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

2e RESOLUTION :

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Associé unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la société qui est désormais libellés ainsi qu'il suit :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé à : 20 Parc des Amandiers -13170 LES PENNES-MIRABEAU

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

3e RESOLUTION :

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

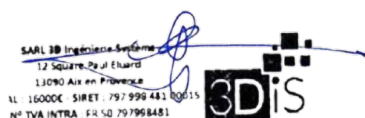
Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance.

L'ASSOCIE UNIQUE

Monsieur Kacem BIBEH



SARL 3D Ingénierie-Système
12 Square Paul Eluard
13090 Aix en Provence
N° 16000E SIRET : 797 998 481 00015
N° TVA INTRA : FR 50 797998481

